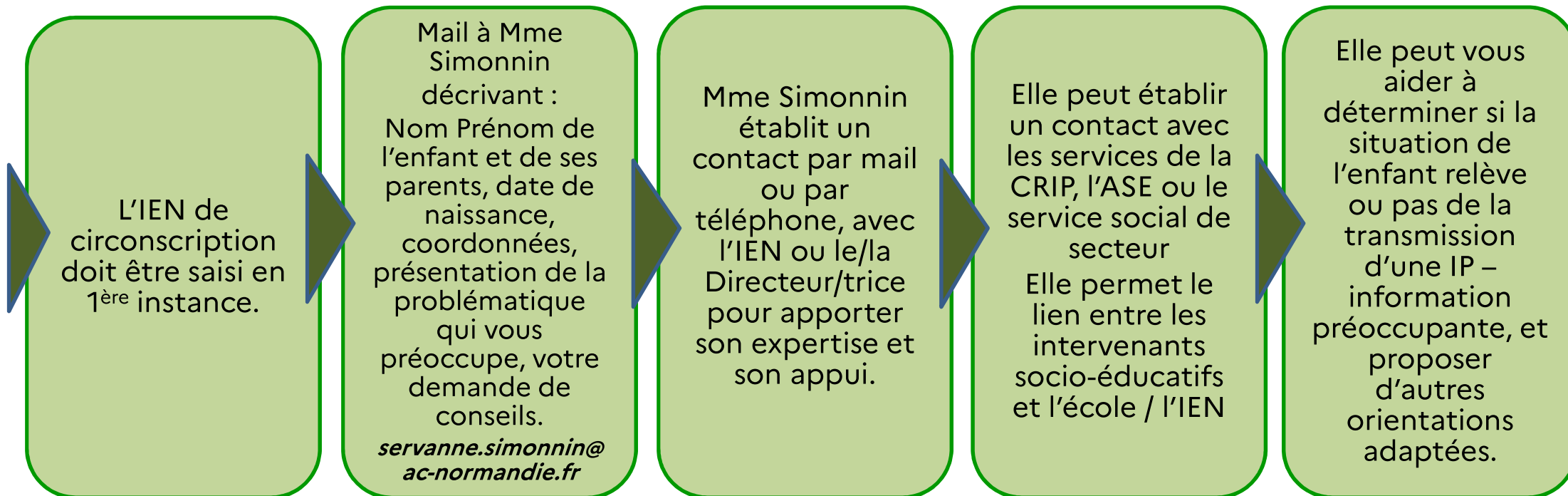


Missions de la Conseillère Technique auprès du 1er degré et modalités de fonctionnement

Mme Simonnin peut être contactée pour une demande d'appui dans la gestion de situations complexes et délicates d'enfant en danger ou risque de danger, d'enfants absentéistes, d'enfants pour lesquels plusieurs signaux d'alerte sont observés en milieu scolaire.

Mission d'appui qui s'exerce à distance – pas d'entretiens (élèves/parents), de visite à domicile, et pas de participation aux instances de concertation.



Pour les situations d'urgence nécessitant un traitement en temps réel Protection de l'Enfance, il est recommandé de contacter directement le référent police/gendarmerie, et/ou la CRIP 27 (02 32 31 94 32).

Mme Antunes, responsable SSFE reste également à votre disposition 02 32 29 64 14